



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 5 JUILLET 2010

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :  
le 29 juin 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 12 juillet 2010

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE  
LOCAUX PARTAGES ENTRE LA VILLE DE  
NIORT ET LA COMMUNAUTE  
D'AGGLOMERATION DE NIORT DESTINES A  
LA MEDIATHEQUE-LUDOTHEQUE AU SEIN DE  
L'IMMEUBLE DENOMME BATIMENT C DU  
CENTRE DU GUESCLIN

Accusé de réception de la préfecture en date du jeudi  
08 juillet 2010

**Présidente :**

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU

*Conseillers :*

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

**Secrétaire de séance :** Mme Maryvonne ARDOUIN

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Denis THOMMEROT donne pouvoir à Nicole GRAVAT
- Hüseyin YILDIZ donne pouvoir à Jean-Pierre GAILLARD
- Blanche BAMANA donne pouvoir à Anne LABBE
- Sylvette RIMBAUD donne pouvoir à Dominique BOUTIN-GARCIA
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT
- Elsie COLAS donne pouvoir à Alain BAUDIN

**Excusés :**

*Conseillers :*

- M. Michel GENDREAU
- M. Michel PAILLEY
- Mme Elisabeth BEAUVAIS

## CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUILLET 2010

DELIBERATION D20100358

### PATRIMOINE ET MOYENS

#### **CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX PARTAGES ENTRE LA VILLE DE NIORT ET LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT DESTINES A LA MEDIATHEQUE- LUDOTHEQUE AU SEIN DE L'IMMEUBLE DENOMME BATIMENT C DU CENTRE DU GUESCLIN**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Dans le cadre de l'exercice de ses compétences, la Communauté d'Agglomération de Niort (CAN) a la charge des bibliothèques et de la ludothèque déclarées d'intérêt communautaire.

La relocalisation de la médiathèque - ludothèque située dans des locaux communaux du groupe scolaire des Brizeaux s'est avérée nécessaire au regard des besoins en pièces supplémentaires de l'école.

Des locaux plus adaptés étant disponibles au Centre Municipal Du Guesclin à Niort et après travaux de réaménagement complet, la médiathèque - ludothèque a pu s'installer à compter du 1<sup>er</sup> juin 2010 au 1<sup>er</sup> étage de l'immeuble dénommé bâtiment C du Centre Du Guesclin.

Il résulte de cette occupation d'un bâtiment municipal, compte tenu de la configuration des lieux, la nécessité de partager les frais et charges de fonctionnement.

Il est donc proposé une convention de mise à disposition opérant la répartition des coûts de fonctionnement et prestations de service du nouvel équipement entre les deux collectivités pour une durée de dix années à compter du 1<sup>er</sup> juin 2010.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la convention entre la Ville de Niort et la Communauté d'Agglomération de Niort portant sur les locaux occupés par la médiathèque - ludothèque au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment C du Centre Du Guesclin ;

- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer la convention à souscrire avec la Communauté d'Agglomération de Niort.

### **LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjoint délégué

**Signé**

**Frank MICHEL**